

LE MÉTIER VISÉ

Généraliste du métier, ses fonctions sont réparties entre l'organisation, la comptabilité, la gestion, le management de son personnel.

Les aptitudes professionnelles :

- ✓ Stratégie et planification de son activité.
- ✓ Gestion, suivi et administration des moyens et des ressources.
- ✓ Achats de produits et d'équipements.
- ✓ Gestion et animation du personnel.
- ✓ Vente et contrôle de la qualité des prestations et de la satisfaction des clients.

PRÉREQUIS DE FORMATION

La formation est ouverte à tout public majeur, demandeur d'emploi ou salarié. Un niveau Bac+2 est recommandé.

Etre titulaire du diplôme de conseiller funéraire.

Formation à réaliser dans les 12 mois à compter du début de l'exercice dans la profession.

Une forte disponibilité, le sens de l'organisation, de bonnes capacités managériales sont des qualités nécessaires pour l'exercice du métier.

DURÉE DE FORMATION

42 heures de formation

OBJECTIFS

La formation est dispensée dans le but d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de responsable d'agence et chef d'entreprise funéraire conformément au décret n°2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'Arrêté du 30 avril 2012.

EVALUATION ET FIN DE FORMATION

Des évaluations écrites ou orales sont mises en place sur les modules de formation. Validation de la formation par le biais d'un QCM sur l'espace intranet stagiaires.

En fin de formation, le formateur procède à une évaluation des acquis et de la participation.

Remise d'une attestation de formation.



DIRIGEANT D'ENTREPRISE
FUNERAIRE

CE MÉTIER VOUS INTÉRESSE ?

Consultez notre site
www.formationenfuneraires.com
pour connaître les prochaines
sessions de formation

Ou contactez directement un
conseiller :

Téléphone
04.67.45.41.41
Mail
funeraire@formation-anf.com

LES PLUS NOVA FORMATION

Un animateur principal, véritable formateur funéraire, conjuguant expérience métier et maîtrise de la pédagogie. Chaque animateur NOVA FORMATION suit un cursus « formation de formateurs » annuellement.

Un interlocuteur unique, responsable de formation, en charge de l'inscription, du financement, de l'organisation et du bon déroulement de l'action de formation et de son diplôme.

Un traitement sous 3 jours ouvrés maximum de votre inscription et de votre dossier de financement.

DATES ET LIEUX DE FORMATION

Retrouvez l'ensemble de nos dates et lieux de formation sur www.formations-funeraires.com

Cette formation est dispensée sur: AMIENS, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, LYON, MONTPELLIER, NANTES, PARIS, RENNES, STRASBOURG et TOULOUSE.

METHODE ET MOYENS

La formation théorique est appuyée par de multiples études de cas. Les moyens pédagogiques :

- ✓ Salle de formation équipée de vidéoprojecteur et paperboard
- ✓ Supports de cours
- ✓ Espace stagiaire intranet

INSCRIPTION A LA FORMATION

Dossier de préinscription à remplir sur le site internet www.formations-funeraires.com
 Contact et renseignements par téléphone au 04.67.45.41.41 ou par mail sur funeraire@formation-anf.com



AUTRES FORMATIONS LIEES :



Module 1 - COMPTABILITE et GESTION

- Définition et rôle de la comptabilité
- Le projet de création
- Bilan personnel
- Etude de faisabilité
- Compte de résultat
- Plan de financement
- Fonds de roulement
- Soldes intermédiaires de gestion
- Analyse de la rentabilité
- Recherche de financements
- Bilan prévisionnel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Identifier, connaître les grandes étapes du projet de création de sociétés et appréhender les principes et éditions comptables liés à l'activité.

TECHNIQUES :

Animer une séquence
Bilan personnel en relation avec le projet
Etude de cas
Tableau comparatif des sociétés

Module 2 - DROIT DES SOCIETES

- Constitution de la société
- Forme juridique de la société
- Objet social d'une société: comment choisir?
- Responsabilité des dirigeants
- Droits et obligations des associés
- Dissolution de sociétés

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Appréhender les responsabilités du dirigeant

TECHNIQUES :

Animer une séquence
Etude de cas
Tableau comparatif des sociétés

Module 3 - DROIT DU TRAVAIL

- Recrutement et formation
- Contrat de travail
- Seuils d'effectif
- Sécurité au travail
- Maladie professionnelle
- Accident de travail
- Le conseil de Prud'hommes
- Licenciement

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Mémoriser les règles applicables à la gestion d'un établissement funéraire.

TECHNIQUES :

Animer une séquence

Module 4 - DROIT FISCAL, DROIT DE LA CONSOMMATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE

- L'impôt et les prélèvements fiscaux
- Principales règles applicables au contrôle fiscal
- Les sanctions pénales et fiscales
- Fiscalité des bénéficiaires des rémunérations et des dividendes
- Sources du droit fiscal en France
- Obligations du professionnel: une réglementation juridique
- Droit de la consommation: sanctions à l'encontre du professionnel
- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Appréhender les principales règles du droit et obligations du dirigeant d'entreprise.

TECHNIQUES :

Animer une séquence
Vidéo projection : projeter des séquences (Projeter un film, interview, etc.)
Distribuer un document d'exercice